



ADSP

Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon

Adhérente de la coordination nationale des comités des défense
des hôpitaux et maternités de Proximité, 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Adhérente de la Convergence des services publics, Hôtel de ville 23000 GUERET

Adresses :

Forum des associations

6, rue St Mathurin

85400 LUÇON

mail : adsp.pays.lucon@voila.fr

Mme Deluze Evelyne

02.51.27.11.58

COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Fondée à Sainte Affrique en 2004

Siège social : 1 rue Jean Moulin – 70200 LURE

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017

Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : postmaster@coordination-nationale.org



Président Michel ANTONY - Michel.Antony@wanadoo.fr Adresse personnelle : 3
rue Labarbe 70200 MAGNY VERNONIS - Tel.03.84.62.91.65- 09.62.51.02.57

Vice- Présidente : Françoise NAY – jean.rostandivry@wanadoo.fr

Adresse personnelle : 3rue Coutant 94200 IVRY sur Seine – tel : 01.46.72.63.82 – 06.07.89.06.57

Luçon le 27 février 2013

Madame, Monsieur,

Le 29 janvier dernier l'ARS de Basse Normandie a annoncé la fermeture de la maternité de Vire sous prétexte de non sécurité.

Le collectif virois "Touche pas à ma santé, Touche pas à mon hosto" réfute cet argument et accuse l'ARS d'avoir créé les conditions d'une telle situation.

Avec l'appui de la population, de futures mamans, et d'élus il est entré en résistance : occupation de l'hôpital et grève de la faim pour l'un d'entre eux, ville morte le 9 mars,...

Pour les personnes souhaitant soutenir à distance, signature de la pétition jusqu'au 11 mars :

http://www.petitionduweb.com/Petition_non_a_la_fermeture_de_la_maternite_de_vire-1000253.html

La Ministre de la Santé confirme et " justifie cette fermeture et revendique de continuer à supprimer des maternités(parfois au mépris des jugements rendus):
VIRE,VALREAS, MARIE GALANTE, etc... LA LISTE S'ALLONGE

C'est la poursuite de la désertification médicale et la mise en place pure et dure de la loi HPST

Nous sommes tous des Viroises et des Virois et leur combat est le notre

Une grande manifestation nationale est prévue **le 23 MARS à VIRE**

Déjà de nombreuses délégations sont attendues. Il faut en faire un moment fort et emblématique de notre bataille pour:

- défendre le service public de santé
- refuser les fermetures
- dire non aux déserts médicaux
- exiger le retrait de la loi HPST

L'ADSP s'associe à cette initiative et sera présente le 23 à VIRE ; inscrivez vous rapidement pour y participer (covoiturage, minibus seront mis en place), auprès de Mme Deluze 02.51.27.11.58 ou Mme Calige 02.51.27.91.16

Mme Evelyne Deluze
Présidente de l'ADSP

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte (Vendée)

Le 4 Février 1999 (n°0851004470)(n°2111, J.O. du 27 Février 1999)

Modifiés le 10 Octobre 2002(n°3075, J.O. du 11 Janvier 2003)

Nouvelle référence de l'association : W851000514

N°de SIRET : 499 923 985 00018

Siège social :Forum des associations, 85400 Luçon(Vendée)